

Pays de la Loire

Agriculture urbaine

La chambre régionale d'agriculture s'investit dans l'agriculture urbaine. Pour acquérir des références technico-économiques et mieux accompagner les candidats, elle vient d'aménager 80 m² de cultures hors sol sur le toit de son siège social, à Angers : 86 bacs ont été installés. Le dispositif est complété par un bassin. Pour l'instant, les bacs sont occupés par des légumes de saison (salades, radis, etc.) et des fruits rouges. L'objectif est de produire 45 espèces par saison culturale. De la vigne et des kiwis seront prochainement installés.